



### Atelier n°3

# Agriculture, consommation, biodiversité

Mardi 1<sup>er</sup> juin 2021

Depuis juillet 2019, la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts réalise son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), accompagnée par les bureaux d'études spécialisés B&L Evolution et Etik-Pressé.

Avant d'engager la rédaction du plan d'actions opérationnel de son PCAET, la Communauté de communes souhaite impliquer dans la concertation le plus largement possible les élus, les habitants, les entreprises et les partenaires institutionnels locaux.

Cet atelier organisé en visioconférence s'inscrit dans une série de 4 ateliers thématiques, couvrant les champs suivant :

- Atelier Habitat et Aménagement : Lundi 17 mai de 19h à 21h
- Atelier Mobilité : Mercredi 26 mai de 19 à 21h
- **Atelier Agriculture, consommation, biodiversité : Mardi 1<sup>er</sup> juin de 19 à 21h**
- Atelier Economie, gestion des déchets, nouvelles énergies : Lundi 7 juin de 19 à 21h

Après une présentation de quelques éléments de diagnostic en lien avec le thème « Agriculture, consommation, biodiversité », les participants sont invités à échanger et proposer leurs réflexions et leurs idées.

## Synthèse des échanges et des propositions

**Les propositions faites lors des ateliers feront l'objet d'une étude approfondie par les services, afin d'étudier leur faisabilité, leur opportunité au regard des objectifs poursuivis.**

## Travailler avec tous les acteurs du monde agricole pour soutenir les techniques permettant de réduire les émissions de GES.

- Créer un poste de « référent agriculture », à la Communauté de communes, chargé de sensibiliser les exploitants, et, en travaillant avec tous les acteurs, de les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques, notamment en leur facilitant l'accès aux aides auxquelles ils peuvent prétendre.
- Protéger les terres agricoles, dans le cadre d'une politique d'urbanisme pérenne à long terme ; et réduire autant que possible l'artificialisation des sols,



- Informer les agriculteurs sur l'ensemble des aides auxquelles ils peuvent avoir droit, pour faire évoluer leurs pratiques.
- Soutenir financièrement les agriculteurs désireux de réaliser un diagnostic permettant d'identifier les vulnérabilités et atouts de leur exploitation - et dégager des pistes pour modifier les pratiques, réduire les consommations, les dépenses, et faire des économies (d'énergie, d'intrants...)
  - Y compris : Cap'2er (Calcul Automatisé des Performances Environnementales en Élevage de Ruminants), pour les éleveurs
- Soutenir financièrement les exploitations s'engageant dans une transition environnementale (Techniques de conservation des sols, bio, etc.).
  - Subvention des couverts, des semences expérimentales...
  - Soutenir l'achat des nouvelles machines par les agriculteurs, nécessaires pour le passage à des techniques de conservation des sols, au besoin par la création d'un fonds d'aide spécifique.
- En travaillant avec les acteurs du monde agricole, faciliter l'accès à des formations aux techniques « vertueuses » sur le plan climatique et environnemental ; ainsi qu'aux études réalisées sur les différentes espèces permettant une meilleure adaptation au changement climatique (notamment : plus résistantes à la chaleur et moins consommatrices en eau).
  - Voir notamment les études de l'INRA, du CEREMA, etc.
- Recenser les exploitations « exemplaires », les valoriser et les engager à mieux faire connaître leurs pratiques auprès des autres agriculteurs... et auprès des habitants.
  - Notamment : organiser des visites grand public à la ferme, le week-end.
- Agir pour augmenter la surface prairiale, afin d'accroître les capacités de rétention du carbone par les sols ; notamment en informant les acteurs des aides disponibles pour ce faire.

## Agir pour préserver et accroître la biodiversité du territoire, et sa ressource en eau.

- Encourager le développement des haies et leur entretien.
  - Encourager chaque commune à organiser une concertation avec les agriculteurs pour discuter des haies à maintenir, les informer des aides proposées par la Région et le Département pour créer des haies, des opportunités offertes par ces plantations et des obligations (entretien).
  - Encourager la valorisation énergétique des haies.
  - Encourager les communes et les citoyens à planter des haies sur les parcelles communales, le long des chemins vicinaux, et des pistes cyclables – comme puits de carbone, mais aussi comme véritables niches écologiques.



- Végétaliser l'urbain, et mieux gérer les espaces naturels.
  - Développer la végétalisation des façades, des toitures, des voiries, des espaces publics, des écoles.
  - Développer une gestion « verte » des espaces verts, notamment en prenant en compte la biodiversité dans leur entretien (fauchage tardif, élagage respectueux de la nidification, gestion différenciée, et.)
  - Protéger les lisières agro-forestières.
- Mieux préserver la ressource en eau.
  - Faire connaître les aides attribuées par l'Agence de l'Eau.
  - Etudier la possibilité de distribuer aux habitants des cuves de récupération des eaux pluviales, gratuitement ou à faible coût.
  - Equiper les bâtiments publics de systèmes de récupération et de réemploi d'eau – eaux grises, eaux pluviales.
  - Imposer dans les permis de construire des systèmes de récupération et de réemploi d'eau – eaux grises, eaux pluviales.
- Pour favoriser la biodiversité : initier des rencontres et des actions communes, entre agriculteurs et associations naturalistes.

## Accroître l'autonomie alimentaire du territoire, et développer les circuits courts.

- Accroître la production de cultures vivrières, sur le territoire.
  - Faciliter la transmission des exploitations, afin de faciliter l'implantation de nouveaux exploitants, travaillant en techniques de conservation des sols et / ou en maraîchage.
  - Réaliser un inventaire du foncier communal et intercommunal, afin de pouvoir dégager des surfaces exploitables – notamment en maraîchage.
  - Favoriser l'implantation de maraîchers bio, sur ces surfaces.
  - Développer autant que possible les jardins-potagers partagés.
- Mieux faire connaître les producteurs locaux.
  - Editer un Guide, et / ou une carte interactive et participative, des producteurs locaux.
  - Créer un label permettant d'identifier les productions locales – et les commerçants qui les distribuent.



- Soutenir les producteurs locaux afin qu'ils puissent renforcer leur offre, sur le territoire.
  - Faciliter leurs regroupements, notamment pour mieux assurer leurs débouchés dans la restauration collective.
  - Travailler notamment avec le GAP de Tournon.
  - Etudier la possibilité de mettre en place des capacités de transformation sur le territoire (voir légumerie de Combs la Vile).
  - Soutenir les Amap.
  - Etudier la possibilité d'offrir aux producteurs locaux des stands sur les marchés, à prix réduit.
  - Faire réaliser une étude de marché, afin d'envisager la possibilité de créer sur le territoire un magasin de producteurs locaux.
- Agir pour assurer aux producteurs locaux une demande sérieuse et pérenne, leur permettant d'investir à long terme.
  - Renforcer la consommation de produits locaux et / ou bio, dans la restauration collective.
  - Soutenir l'agriculture maraîchère locale en passant avec les producteurs des contrats pluriannuels de fourniture des cantines scolaires.
  - Travailler avec les supermarchés, afin qu'ils s'approvisionnent davantage auprès des producteurs locaux.
  - Organiser auprès des habitants des opérations de sensibilisation à une consommation saine et locale. Notamment ; organiser un Défi « Familles à alimentation positive », des ateliers ouverts, une formation de type « Fresque de l'alimentation » ...
  - Réaliser un programme ambitieux d'éducation à l'alimentation durable et l'alimentation équilibrée, notamment auprès des scolaires.
  - Encourager les établissements et les cuisiniers de la restauration collective, mais aussi les habitants, à travailler sur la composition de menus plus respectueux de l'environnement (moins de viande, moins de gaspillage alimentaire, plus de bio et de local).
- Encourager les cultures locales pouvant produire des matériaux biosourcés pour l'habitat écologique.

## Mieux gérer les déchets des habitants.

- Organiser une collecte des déchets fermentescibles, notamment à destination de futurs méthaniseurs.
- Etudier la possibilité de proposer des poules aux propriétaires de jardins – afin de réduire leurs quantités de déchets.



- Soutenir le compostage.
  - Mettre en place des composteurs dans l'habitat collectif.
  - Distribuer du compost gratuit aux habitants.
- Agir avec force pour mettre fin aux dépôts sauvages.

## Agir pour développer les projets de nouvelles énergies dans le monde agricole.

- Soutenir les investissements réalisés par les exploitations agricoles dans les équipements solaires.
- Soutenir les projets de méthanisation.
  - Intégrer notamment ces projets dans les futures collectes de déchets fermentescibles.